

Analyse de la chaîne de valeur sésame au Tchad

L'analyse des chaînes de valeur aide à la décision dans le dialogue politique et les opérations d'investissement. Elle permet de situer le développement agricole dans la dynamique des marchés et de déterminer l'impact des chaînes de valeur à toutes les étapes sur les petits producteurs, les entreprises, la société et l'environnement.

La méthode d'analyse multidisciplinaire a été élaborée par la Commission Européenne selon un modèle standardisé <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d-/wiki/1-vca4d-methodology>. Elle vise à comprendre dans quelle mesure la chaîne de valeur contribue à une croissance inclusive et durable socialement et pour l'environnement.

Contexte de la chaîne de valeur

Après une croissance rapide au début des années 2000 (7.7%) le marché du sésame a continué de croître à un rythme constant de 1.6% sur les quinze dernières années. Cette croissance a fortement bénéficié aux pays africains de la bande soudano-sahélienne qui constituent l'un des principaux pôles d'exportation vers les pays asiatiques dont la demande en sésame est

la plus importante à échelle mondiale (surtout pour l'huile de sésame) suivi de celle du Proche Orient et de l'est méditerranéen (Turquie, Grèce...). A échelle mondiale, on constate le développement rapide d'une offre concurrente de l'Amérique Latine (Mexique et Brésil). Les importations européennes ont cru de 2% sur la même période mais représentent toujours une part marginale des échanges mondiaux (5%). La persistance de l'insécurité au nord-est du Nigéria a conduit depuis 2010, à une reconfiguration du centre d'exportation du sésame tchadien, qui est passé du Nigéria (d'où il était exporté) au Tchad, par des exportations directes via Douala. Le Tchad a répondu positivement à ces nouvelles opportunités avec un accroissement de 7% des superficies cultivées depuis 2015. Avec 103 000 tonnes exportées en 2024, le Tchad est devenu le 10ème exportateur mondial de sésame, son principal client est la Turquie (88% des exports) suivie de l'UE (7%). Pour le Tchad, le sésame est devenu la deuxième ou troisième source de devise après le pétrole.

Intervention de l'UE

L'Union Européenne a appuyé des projets de valorisation du sésame en huile mais n'a pas encore eu d'action spécifique d'appui à la chaîne de valeur du sésame au Tchad pour l'export., m Elle considère qu'un renforcement de cette

chaîne de valeur permettrait de consolider l'intégration de l'économie tchadienne dans les échanges régionaux et internationaux, et valoriserait les investissements qu'elle a co-financés sur les infrastructures routières pour réduire l'enclavement du pays (corridor routier Tchad-Cameroun). Enfin, elle s'interroge sur le potentiel que cette chaîne de valeur pourrait offrir en termes de développement des investissements européens dans l'agro-alimentaire au Tchad (Global Gateway).

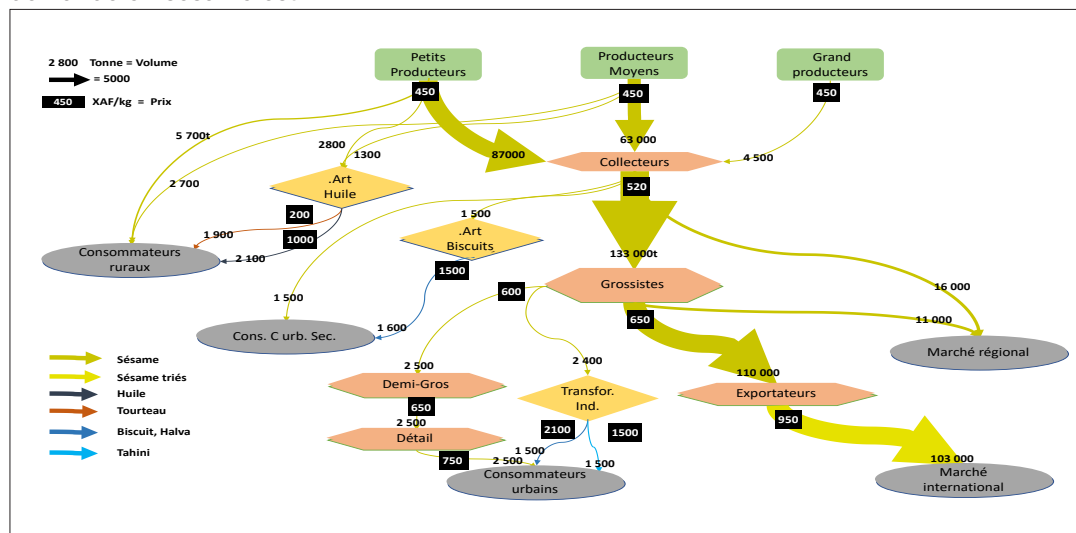


Figure 1 : Graphe de la CV Sésame en 2024

Analyse fonctionnelle

Sur la base des observations de terrain, des discussions avec les personnes ressources et la prise en compte des contraintes techniques (fertilité, réduction des jachères, faible utilisation d'intrants) l'analyse est construite sur la base d'un rendement de 300 kg/ha au lieu de 500kg/ha selon les données officielles. La production ajustée de sésame en 2024 est estimée à 168 000 tonnes, dont 10% serait réservée aux semences, 13% consommée au Tchad, 15% exportée vers les pays limitrophes (Nigéria, Soudan) sans être enregistrée et 62% exportée officiellement sur le marché mondial. Seule la partie consommée au Tchad fait l'objet d'une transformation sous forme de pâte pour la sauce, d'huile, de biscuit et de tahini.

Production

A N'Djamena et dans les villes secondaires, la vente aux consommateurs se fait au sac ou au détail. Les détaillants, majoritairement des femmes, dispose de peu de capital et s'approvisionnent souvent à crédit auprès de semi-grossiste, qu'elles remboursent après revente, en tirant un faible bénéfice sur la différence entre vente en sac et au détail.

Commercialisation

Environ 5 000 collecteurs opèrent de façon indépendante ou sont recrutés par les grossistes. On estime qu'une trentaine de grossistes basés dans les marchés de gros de Ndjaména et de Moundou, pilotent la chaîne de valeur. Ils assurent l'approvisionnement des exportateurs et celui des vendeurs du marché de Ndjaména et de quelques autres centres urbains, pour la consommation locale. Les grossistes assurent les fonctions de stockage pour assembler des lots à fournir aux exportateurs, en fonction de la saisonnalité des exportations (février – avril). Les exportateurs (environ une 20 d'entreprises formelles et opérationnelles) ont investi dans des moyens de nettoyage et de tri mécanique des graines de sésame, pour répondre aux standards de qualité de la demande internationale.

La distribution du sésame sur le marché local rural repose essentiellement sur des ventes directes, soit par les producteurs, soit par des collecteurs sur les marchés ruraux et urbains secondaires dans les zones déficitaires. Sur les marchés des principales villes et de la capitale, le sésame est distribué par des demi-grossistes (250 individus) et des détaillants (2 500 individus).

Transformation

Une faible partie du sésame est transformé artisanalement, essentiellement en zone rurale en huile (4 200 ateliers) et en biscuit (5 000 ateliers). Enfin, 2 usines transforment à Ndjaména le sésame en tahini et en portions d'halva, pour le marché local mais aussi régional.

Gouvernance

La gouvernance de la chaîne de valeur est essentiellement privée, « une chaîne de valeur spontanée » avec un appui public limité : tant dans la recherche (2 variétés améliorées homologuées) que dans la fourniture de services de contrôles phytosanitaires, qui sont insuffisants (pas de contrôle systématique de la salmonelle et de l'aflatoxine sur les lots exportés). La chaîne de valeur bénéficie cependant des investissements d'amélioration du réseau routier, ce qui réduit les prix de vente. Le boom sur le sésame est appuyé par le Plan National de Développement (PND) 2025-2030 – « Tchad connexion 2030 » qui comporte des objectifs explicites d'augmentation des investissements extérieurs.

Le fonctionnement des échanges commerciaux repose principalement sur les réseaux marchands historiques des grossistes de N'Djamena et Moundou et sur la diversification des entreprises d'exportations-importations (gomme arabique, produits agro-alimentaires), souvent en association avec des opérateurs étrangers (Soudan, Moyen Orient) connaissant le marché international. Des importateurs turques et chinois ont aussi établi au Tchad, leur propre station de préparation et conditionnement pour l'export. Des velléités d'intégration verticale, combinant collecte et exportation apparaissent mais sans beaucoup de succès.



Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?

Viabilité des acteurs

En prenant pour référence les prix moyens pour l'année 2024, l'ensemble des acteurs créent de la valeur ajoutée et ont un Excédent Net d'Exploitation positif. Le sésame étant peu transformé les consommations intermédiaires représentent que 23% des 132 000 MXAF produits par la chaîne de valeur. L'essentiel de la Valeur Ajoutée produite est redistribué sous forme d'Excédent Net d'Exploitation (69%), les salaires essentiellement payés par les producteurs représentent 15% et les différents impôts (tarif douanier, impôts sur les sociétés et taxe locales) représente 13%.

Les petits producteurs et les producteurs moyens génèrent plus de la moitié de la Valeur Ajoutée (36% et 23% respectivement). Le processus de collecte, de commerce de gros/stockage et d'exportation est la deuxième source de création de richesse, la Valeur Ajoutée générée par ces catégories représente, 7%, 11% et 19% de la Valeur Ajoutée totale, soulignant la position centrale de ces acteurs dans la CV.

Le sous-système export de la chaîne de valeur génère 75% de la Valeur Ajoutée de chaîne. Son poids relatif est plus important en termes de frais financiers (87%), mais surtout de taxes payées qui représentent 89% de l'ensemble des taxes payées par la chaîne de valeur.

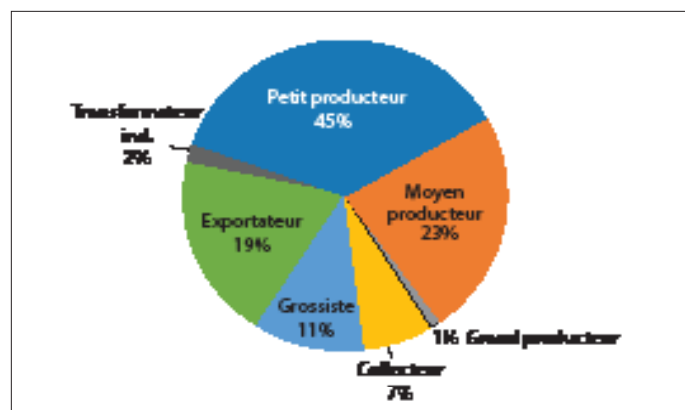


Figure 3. Répartition de la VA totale de la chaîne de valeur

agricole. Cependant, le solde de la balance commerciale de la CV représente 8,5% du solde de la balance commerciale tchadienne (y compris les exportations d'hydrocarbures). Le sésame est donc un produit stratégique pour la diversification des sources de devises fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures.

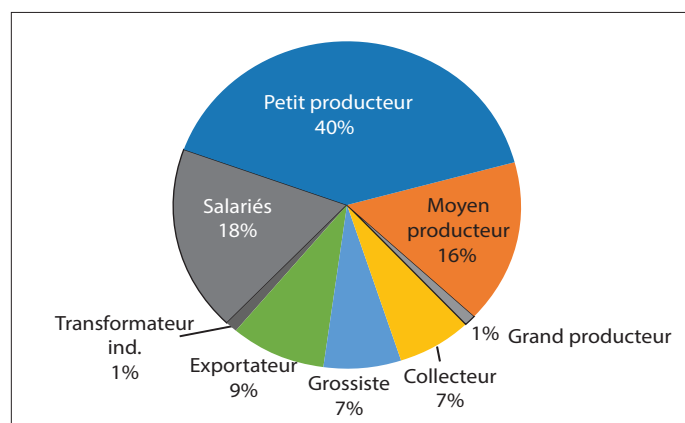


Figure 4 : Répartition des revenus nets et des salaires distribués par la CV

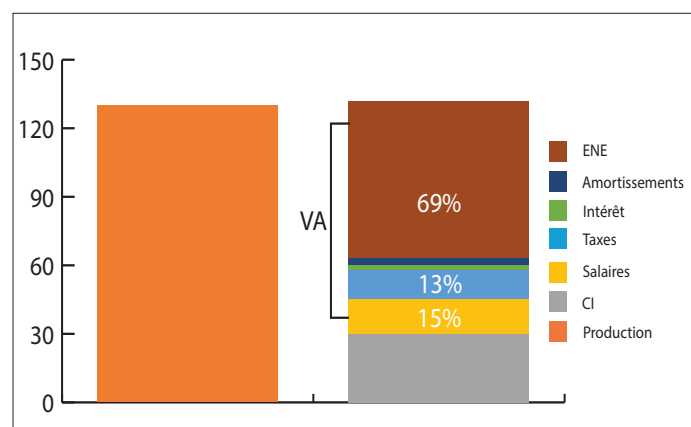


Figure 2. Composition de la VA directe

Impact dans l'économie nationale

En termes d'effets macro-économique la CV importe peu de consommation intermédiaire, puisque 89% de la production est distribuée sous forme de Valeur Ajoutée directe et indirecte générée par les fournisseurs de la CV. Cependant le faible niveau de consommation intermédiaire se traduit par un faible taux d'entraînement de la CV dans l'économie tchadienne : pour 1 XAF de VA créé par la CV seulement 0.16 XAF vont être générés en plus indirectement. La Valeur Ajoutée totale de la CV ne représente que 1.06% du PIB et la valeur de la production de sésame à la production, représente 5% du PIB

La chaîne de valeur sésame au Tchad est compétitive et contribue de façon significative au solde positif de la balance commerciale. Elle est en mesure d'absorber des variations de prix importantes sur le marché mondial. Cependant, elle exerce un faible effet d'entraînement sur l'économie tchadienne car elle utilise peu de consommation intermédiaire. L'essentiel de la Valeur Ajoutée est distribué sous forme d'Excédent Net d'Exploitation, alors que les salaires représentent que 15% de la Valeur Ajoutée. Enfin elle contribue aux finances publiques à hauteur de 13% de la Valeur Ajoutée.

Cette croissance économique est-elle inclusive?

La chaîne de valeur permet à 234 000 auto-entrepreneurs d'obtenir un revenu, auquel s'ajoute environ 50 000 employés en équivalent temps plein. Ces catégories représentent environ 74% de la valeur totale des revenus nets distribués par la CV qui comprennent donc un nombre important de ménages tchadiens.

Les fonctions d'intermédiation entre les collecteurs et les exportateurs, reçoivent 23% des revenus nets. Ceci correspond à des marges nettes de 8 à 12% sur les ventes réalisées par ces acteurs. Ces marges, ne traduisent pas nécessairement des positions de rente, et un certain niveau de compétition prévaux à chaque étape de la commercialisation. Cependant ces revenus nets concernent que 5 200 commerçants dont 50aine de grossistes et d'exportateurs qui, chacun, commercialisent plusieurs milliers de tonnes par an. La distribution de ces

revenus nets est donc concentrée pour le sous-système export (Gini de 0.60) et plus équitable pour le sous-système d'approvisionnement du marché local (Gini 0.31) qui se distingue par un plus grand nombre d'acteurs à l'aval (détaillantes, transformatrices).

L'absence de capacité de négociation des producteurs ne permet pas de réduire ces positions asymétriques au niveau des revenus nets de la chaîne de valeur. Les groupements et les coopératives de producteurs n'ont ni les connaissances techniques ni l'assise financière suffisante (problème des fonds de roulement et de crédit pour stocker et pour accéder au transport) pour être en mesure de négocier les prix. Ceci résulte en partie de l'hétérogénéité des producteurs qui conduisent à des modalités de commercialisation différentes (lot de taille différente, vente étalée ou concentrée dans le temps).

La chaîne de valeur est une source de revenu pour au moins 300 000 tchadiens. Les marges des intermédiaires ne traduisent pas nécessairement des positions de rente, mais la concentration des revenus est élevée (Gini=0.60). L'amélioration des capacités des producteurs (vente groupée, financement du stockage, information) permettrait de réduire ces inégalités. Enfin le travail salarié agricole, majoritairement féminin, est peu qualifié, pénible et faiblement rémunéré.

La chaîne de valeur est-elle durable du point de vue social ?

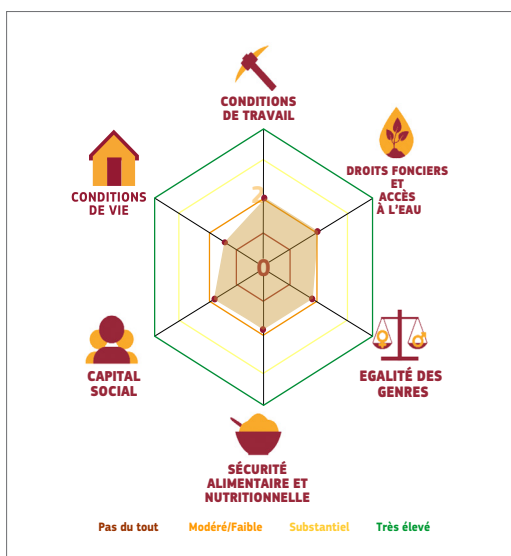


Figure 4. Profil social de la chaîne de valeur

La chaîne de valeur de sésame n'a pas l'impact social que l'on pourrait attendre compte tenu de la richesse créée. Celle-ci repose sur la mobilisation d'une main d'œuvre salariée (pas de mécanisation possible du démarrage et de la récolte), qui travaille dans des conditions très précaires pour une faible rémunération. Par ailleurs, l'accès au foncier est un enjeu crucial pour une chaîne de valeur dont la production se développe principalement par un accroissement des superficies. Ces effets négatifs touchent particulièrement les femmes

Conditions de travail	Les conditions de travail de la main d'œuvre agricole sont toujours sommaires, avec des différences importantes selon qu'on parle de main d'œuvre locale ou de proximité (aide familiale ou main d'œuvre rémunérée de voisinage) ou de main d'œuvre migrante venue de régions plus distantes, hors de l'environnement et du contrôle familial ou social. Il n'y aucun contrôle des conditions de travail, qui restent très difficiles. C'est un facteur de risque en cas d'augmentation des surfaces de monoculture du sésame.
Droits fonciers et d'accès à l'eau	- L'accès aux droits fonciers connaît de fortes inégalités sociales et de genre. - L'accès à l'eau des villageois et de la main d'œuvre est préoccupant dans les zones où l'hydraulique villageoise (en termes de disponibilité et maintenance) ne suit pas le rythme de l'expansion agricole et démographique.
Égalité des genres	L'agentivité substantielle des femmes se fait dans un cadre contraint d'accès aux activités, au capital, aux ressources, au foncier, et sous une forte surcharge de travail.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	La forte exposition du sésame aux cours du marché et à la concurrence internationale des pays producteurs est aujourd'hui une source de fragilité, d'autant plus dommageable que la haute qualité du sésame tchadien n'est pas valorisée commercialement.
Capital social	- Le caractère spontané de la chaîne de valeur a échappé à l'administration et aux organisations de producteurs qui n'ont fait qu'inclure le sésame dans leur portefeuille d'activités sans en retirer dans la plupart des cas une grande représentativité ou une force politique. - L'expansion de la chaîne de valeur n'a pas été accompagné par une plus large diffusion de l'information, les producteurs ayant une faible connaissance des dynamiques de l'aval (évolution du marché mondial...) - Les producteurs n'ont pas amélioré leur pouvoir de négociation ou leur accès à l'information ; ils témoignent que les réseaux de confiance restent d'ordre traditionnel.
Conditions de vie	- Les améliorations des conditions de vie dues aux revenus du sésame sont vulnérables aux cours internationaux. - Dans le contexte rural tchadien, les revenus individuels et familiaux du sésame ne compensent pas l'absence d'aménités, de biens et de services de base, ni l'isolement et l'absence de protection collective.

La chaîne de valeur est-elle durable du point de vue environnemental ?

La chaîne de valeur du sésame au Tchad se caractérise par une très faible utilisation d'intrants externes, notamment des engrais minéraux, de l'énergie fossile et de l'eau. Cette situation est liée à un faible niveau de mécanisation, à une production essentiellement pluviale et à une transformation limitée. Toutefois, ce faible niveau d'intensité ne doit pas être interprété comme le résultat d'une durabilité environnementale intentionnelle, mais reflète avant tout des contraintes structurelles.

Gestion de la fertilité

La gestion de la fertilité des sols constitue une préoccupation majeure : même lorsqu'ils sont utilisés, les quantités d'engrais minéraux sont extrêmement faibles, les apports organiques sont irréguliers et les pratiques de gestion intégrée de la fertilité des sols sont largement absentes. Il en résulte une dégradation progressive de la fertilité des sols et des rendements faibles et instables. Par ailleurs, la variabilité climatique et la pression des ravageurs constituent des contraintes importantes qui limitent les rendements du sésame. Dans le même temps, l'utilisation de pesticides, en particulier d'insecticides, est courante, y compris de produits modérément à fortement dangereux. Combinée à des circuits d'approvisionnement informels, à une réglementation insuffisante et à un manque de connaissances au niveau des producteurs, cette situation engendre des risques significatifs pour la santé humaine et l'environnement.

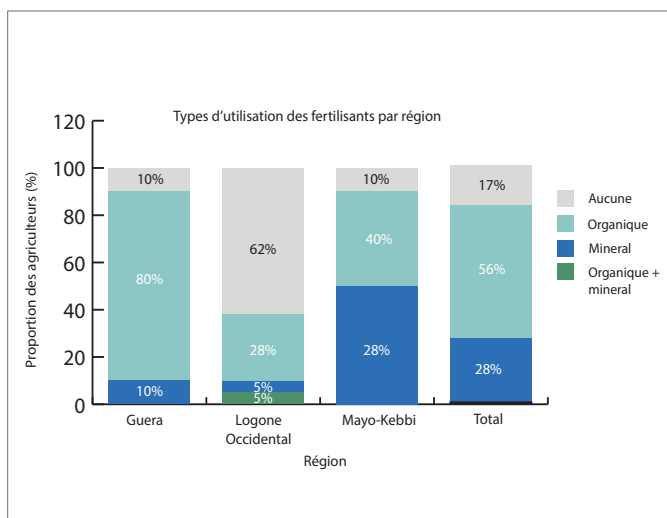


Figure 6 : Proportion d'agriculteurs utilisant des engrais organiques, minéraux, les deux ou aucun engrais pour la production de sésame, par région

Rendements

Les rendements faibles et très variables constituent un enjeu (environnemental) central. Ils varient fortement selon les régions et les exploitations, en raison d'une combinaison de contraintes liées à la fertilité des sols, à la variabilité des précipitations et à la pression des ravageurs. Bien que ces contraintes varient selon les régions, leurs effets

sont systématiquement renforcés par des contraintes économiques, notamment un accès limité aux intrants et aux ressources financières, qui réduisent la capacité des agriculteurs à faire face aux défis biophysiques. En conséquence, la faible productivité réduit l'efficacité de l'utilisation des terres, et autres ressources, et accroît le risque d'expansion agricole au détriment des habitats naturels.

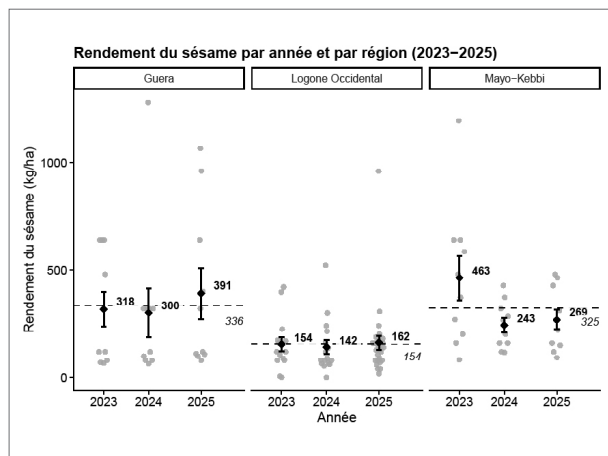


Figure 7 : Rendement moyen du sésame (kg/ha) et intervalle interquartile (IQR) par région sur plusieurs années (2023-2025) au Tchad

Biodiversité

À l'échelle du paysage, la principale pression environnementale provient de l'expansion continue des superficies consacrées au sésame, stimulée par l'attractivité économique de la culture dans un contexte de faible productivité agricole. Cette dynamique contribue probablement à la dégradation des habitats et à la perte de biodiversité. Dans l'ensemble, les principaux enjeux environnementaux ne sont pas liés à une sur-intensification, mais plutôt à une faible productivité, à la dégradation des sols, à la variabilité climatique et à la faiblesse des systèmes d'approvisionnement en intrants. La réduction de l'impact environnemental passera donc par un renforcement de la gestion intégrée de la fertilité des sols, associant apports organiques et minéraux, allongement des jachères ou intégration de légumineuses, et abandon progressif des pratiques d'appauvrissement comme le brûlage des résidus et notamment via une amélioration de l'accès à des engrais minéraux adaptés, afin d'augmenter la productivité et de potentiellement réduire la pression liée à l'expansion des terres agricoles. Par ailleurs, l'utilisation de pesticides, en particulier d'insecticides, est courante, y compris de produits modérément à fortement dangereux. Combinée à des circuits d'approvisionnement informels, à une réglementation insuffisante et à un manque de connaissances au niveau des producteurs, cette situation engendre des risques significatifs pour la santé humaine et l'environnement.

La chaîne de valeur a un impact environnemental négatif à cause d'une gestion de la fertilité qui est défectueuse. Cette défectuosité favorise l'expansion des superficies cultivées sur de nouvelles terres et/ou la réduction, voire la disparition des jachères, ce qui accroît la pression sur la biodiversité. Cette faible fertilité impacte les rendements qui sont variables et faibles. Les prix élevés du sésame associés au boom n'ont pas incité les producteurs à modifier leur pratique.

Recommandations

La dynamique actuelle de la CV est confrontée à des limites et des risques importants : une baisse de l'attractivité de la production due à l'accentuation de la concurrence internationale, des tensions croissantes sur le marché du travail (pénibilité) et sur l'accès aux ressources (foncier) et une baisse de la productivité irréversibles (fertilité). Dans ce contexte la poursuite d'une croissance minière de la production, conduisant une plus forte concentration des revenus n'a pas d'avenir. Le sésame tchadien ayant une réelle réputation auprès des opérateurs sur le marché mondial, la valorisation de cet atout doit être au cœur de la stratégie de développement et doit permettre de répondre au défi social et environnemental.

Cette valorisation de la qualité du sésame tchadien passe par une meilleure gestion de la qualité, pas seulement au niveau de l'exportation mais tout au long de la chaîne. Ceci nécessite des moyens de contrôle phytosanitaire renforcés, une amélioration des moyens de stockage et la préservation du capital semencier qui est au fondement de la typicité du sésame tchadien.

Une valorisation pérenne et effective de la qualité ne pourra être réalisée qu'en promouvant une gouvernance plus inclusive qui renforce la communauté d'intérêt pour cette stratégie de tous les acteurs. Il faut promouvoir des cadres de concertation interprofessionnels et une coordination et un alignement des pratiques. Compte tenu des bonnes propriétés du sésame en termes de stockage, la mise en place d'un système de warrantage pour les producteurs peut renforcer leur intérêt dans la CV en stabilisant et accroissant leur revenu.

Une meilleure valorisation du produit passe aussi par une amélioration des conditions de travail indispensable et de sa rémunération, indispensable pour assurer l'engagement des salariés dans des pratiques plus élaborées. La mise en œuvre de cette stratégie ne peut en peut pas reposer sur l'intérêt des seuls grossistes et exportateurs et impliquent une meilleure répartition des bénéfices attendus auprès des producteurs. Sa faisabilité dépend d'un accès sécurisé pour un large nombre aux ressources foncières

en particulier. Enfin, l'effet discriminant d'une valorisation de la qualité à l'export vis-à-vis d'acteurs moins dotés en ressources, doit être anticipé en soutenant des sources de revenus alternatives, notamment dans la transformation du sésame pour le marché local.

Sur le plan environnemental cette stratégie de valorisation de la qualité doit être utilisée pour développer les incitations à restaurer et à mieux gérer la fertilité des sols. Cette restauration implique un meilleur accès aux engrais et aux intrants, un meilleur encadrement de l'utilisation des pesticides et la production de semences qui tout en gardant la typicité puisse permettre aux producteurs d'ajuster leurs calendriers culturaux pour mieux s'adapter au changement climatique. La gestion de la fertilité à travers une intensification raisonnée doit permettre de réduire l'expansion des surfaces et l'impact sur la biodiversité.



Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / INTPA et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les Délégations de l'Union Européenne et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

Le présent document a été rédigé à partir du rapport par Ahoudjo S.K., Ancy V., Broeckhoven I. Koï Djintou, M. ; 2026. Analyse de la chaîne de valeur Sésame au Tchad. Rapport pour l'Union Européenne, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2018/392-417), 108pp + annexes.

